

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 285 promulguant le décret du 30 septembre 1911 portant classement de la station thermale d'Audinac-les-Bains (Ariège),

n° 285

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
24 octobre 1911

Numéro JO
n° 180 du 01/11/1911

Date du numéro
1 novembre 1911

VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Chevalier de la Légion d'Honneur : Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884 : Vu le décret du 30 septembre 1911 portant classement de la station thermale d'Audinae-les-Bains.

TEXTE INTÉGRAL

Est promulgué à la Côte Française des Somalis pour y être exécuté suivant sa forme et teneur, le décret du 30 septembre 1911, classant la station thermale d'Audinac-les-Bains. parmi celles où les fonctionnaires peuvent être envoyés en traitement.
Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera, et publié au Journal Officiel de la Colonie.

CASTAING.